

### COMMUNIQUE DES AVOCATS DU FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION

Les soussignés indiquent avoir reçu, ce jour, en qualité de Conseils des membres du FRONT NATIONAL DE DEFENSE DE LA CONSTITUTION (« FNDC ») au cabinet Bourdon et associés Monsieur Sekou Koundouno responsable (des stratégies et planification) et monsieur Ibrahima Diallo (responsable des opérations) en provenance de Dakar pour une séance de travail qui a duré plusieurs heures. Il a en effet été question de passer en revue l'évolution de l'intégralité des dossiers judiciaires du FNDC en instance mais surtout de décliner les nouvelles perspectives auprès des instances judiciaires internationales et autres. Ces dernières sont maintenant en cours d'élaboration pour être introduites très prochainement.

Les conseils se réjouissent du caractère particulièrement productif et des conclusions de cette rencontre et réitèrent leur ferme volonté d'accompagner toutes les initiatives citoyennes qui s'inscrivent dans l'instauration de l'état de droit et de la démocratie en Guinée.

Enfin, les soussignés réitèrent avec fermeté qu'ils mobiliseront l'ensemble des voies juridiques afin que les responsables des exactions des droits de l'homme en Guinée soient traduits en justice.

Il y a urgence.

Paris, le 28 Juillet 2021



William BOURDON



Vincent BRENGARTH